

7. ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) – La Santé –

Actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD - (Plan d'Action de Yokohama)

Le Processus de la TICAD, respectueux des engagements et actions pris par les États africains, accordera sa priorité aux efforts africains suivants :

- (1) Renforcement des systèmes de santé ;
- (2) Amélioration de la santé maternelle, du nouveau né et de l'enfant ;
- (3) Mesures contre les maladies infectieuses.

Principales actions entreprises jusqu'à la date de février 2009 sous le couvert du processus de la TICAD

- **La Santé**
Sur un objectif de 43 milliards de yens à accorder à titre de dons et de la coopération technique, sur une période de cinq ans, 8,4 milliards de yens (soit environ 19,54%) ont été engagés. Trente cinq projets de coopération et sept projets d'assistance technique ont été approuvés ou initiés. (Pour plus de précisions, voir la page 14 de l'Annexe II, la liste-matrice sur l'état d'exécution de la TICAD IV).
- **Le renforcement des systèmes de Santé**
Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, sur un total de 130 experts pour le renforcement des systèmes de santé et la gestion des services de santé, 115 (soit environ 88,4%) ont été déployés.
- **Amélioration de la santé maternelle, du nouveau né et de l'enfant**
Sept projets de dons dans sept pays ont été initiés ou conçus pour l'amélioration de la santé de l'enfant par la livraison de vaccins contre la Poliomyélite pour une population d'environ 13,98 millions d'enfants et la fourniture de 614.000 moustiquaires.
- **Lutte contre les maladies infectieuses**
Un centre conjoint de recherche a été ouvert en Afrique contre l'émergence ou la réémergence des maladies infectieuses. Pour ce qui est de la coopération Sud-Sud, le projet de transfert de technologie entre la Thaïlande et le Burundi à propos de la production d'antipaludéens au Burundi, achevé en septembre 2008, a permis aux techniciens de l'Institut national de Santé publique du Burundi de produire localement des comprimés d'« artesunate » et d'« amodiaquine ».

Défis à venir

- En adéquation avec « la Stratégie Africaine pour la Santé » adoptée par la Conférence des Ministres africains de la santé, les pays africains sont encouragés à allouer 15%

de leurs ressources budgétaires nationales au secteur de la Santé afin de promouvoir le renforcement de l'ensemble des systèmes de santé et de prestation des soins.

- Afin de renforcer les systèmes de santé, il sera nécessaire de porter une attention à la promotion de la formation et des politiques de stabilisation des professionnels de la santé qui, en particulier, dispensent directement des services de santé, soutenant l'effort global en vue du renforcement des systèmes de contrôle.
- Des efforts plus accrus, plus systématiques et mieux coordonnés devront être déployés pour lutter contre le triple fléau que sont les pandémies du VIH/SIDA, de la Tuberculose et du Paludisme à travers l'Afrique.